

# Conclusions du rapport sur la question mise à l'étude en 1909

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 19

PDF erstellt am: **16.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

---

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.  
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces  
répétées.

---

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. J. Dessibourg**,  
*Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.*

Pour les annonces, écrire à *M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg*,  
et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie Saint-  
Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.*

---

**SOMMAIRE** : *Conclusions du rapport sur la question mise à l'étude en 1909.*  
— *Échos de la presse.* — *Débuts pédagogiques (suite).* — *Edition  
vaticane de chant grégorien (suite).* — *Problèmes de calcul donnés  
aux examens des recrues en automne 1909.* — *Gymnastique scolaire  
(suite et fin).* — *Pensée.* — *Conférence générale du corps enseignant  
du VII<sup>me</sup> arrondissement.* — *Bibliographies.* — *Mot pour rire.* —  
*Chronique scolaire.* — *Annonces.*

---

## Conclusions du rapport sur la question mise à l'étude en 1909

---

A la réunion de la Société fribourgeoise d'éducation, tenue  
cette année à Romont, une discussion très nourrie eut lieu  
au sujet de l'enseignement de l'histoire naturelle à l'école  
primaire. Nombre d'orateurs se sont fait entendre; les idées  
qu'ils ont émises ont apporté quelques modifications aux  
conclusions de l'excellent rapport, présenté par M. l'institu-  
teur Mottet. Il fut décidé que le Comité de la Société nom-  
merait une commission, qui serait chargée de rédiger un  
nouveau texte, conforme aux observations faites au cours  
de la séance.

Voici les conclusions que la commission vient de nous communiquer :

1° « Les sciences naturelles jouent un grand rôle dans l'éducation physique, intellectuelle, esthétique, morale et religieuse de la jeunesse. Elles contribuent au développement des sens et forment l'esprit d'observation et le jugement. Elles nous font connaître notre vraie place au sein de la création et élèvent notre esprit vers le Créateur ;

2° Les êtres vivants seront traités au point de vue biologique ; les êtres inanimés d'après le principe physico-chimique ou dynamique ;

3° Le choix des matières sera déterminé par leur intérêt et leur utilité pratique et éducative. On étudiera surtout le milieu local. Les êtres de la nature étrangère seront traités par comparaison avec ceux du milieu local ;

4° Les classifications scientifiques seront subordonnées à l'étude des collectivités naturelles ;

5° La constitution de bons tableaux intuitifs est à recommander. Les excursions scolaires ainsi que les tâches d'observation sont obligatoires sous le contrôle de l'inspecteur et des autorités scolaires ; elles serviront spécialement à l'étude des lois physiques par l'observation des phénomènes naturels. Les expériences faites en classe, simples et démonstratives, n'auront d'autre but que de mieux mettre en lumière les conditions dans lesquelles se produisent les phénomènes et les lois qui les régissent ;

6° L'enseignement de cette branche par collectivités biologiques et naturelles exigerait une retouche du programme et des livres de lecture des II<sup>me</sup> et III<sup>me</sup> degré. »

—\*—

## ÉCHOS DE LA PRESSE

*M. Gustave Rivet* a publié dans *le Radical* qui n'est pas précisément un journal pédagogique, une étude sur l'École primaire dont nous nous permettrons de détacher les lignes suivantes :

« L'école primaire ne saurait posséder de laboratoire, sinon très sommaire ; mais le milieu où vit l'enfant est un immense laboratoire où il lui suffira de regarder pour voir, le jour où vous lui aurez appris à regarder — ce qui est la chose la plus difficile du monde. Un simple outil, une machine sans grande complication, comme le progrès en a mis partout, contiennent toute la science moderne.

En pays industriel, tout est enseignement. Mais quoi ? Sur dix millions d'enfants, huit millions sont des fils de paysans destinés à